

N°22 — juin 2017

Cap sur les nouveautés !

Formation des Accompagnateurs et Guides tourisme équestre, labellisation des centres de tourisme équestre, promotion des produits, valorisation de la randonnée équestre, communication sur les itinéraires de promenades et randonnées... sont autant de sujets qui font exister et rayonner la pratique de l'équitation d'extérieur. Depuis 6 mois, dans le cadre du plan d'actions fédéral 2017-2020 pour le Tourisme équestre, les équipes de la FFE et du CNTE ont priorisé plusieurs initiatives dont certaines ont déjà vu le jour.

A Cheval en France



Vous souhaitez pratiquer une activité équestre pour un après-midi, une journée ou une semaine, le site internet « A Cheval en France » est fait pour vous. Bénéficiez d'un espace intuitif au design moderne pour trouver en quelques clics l'activité qui correspond à vos envies. Les clubs inscrits sur le site internet vous proposent une sélection de produits de qualité regroupés en 4 catégories d'activités : stage poney, stage club, promenades et randonnées et les séjours.

Pour cela, rien de plus simple. Il suffit de se rendre sur le site internet « A Cheval en France » et de saisir dans le moteur de recherche votre destination. La liste des clubs proposant des produits s'affiche automatiquement et il ne reste plus qu'à choisir. Pour affiner davantage votre recherche, vous pouvez zoomer ou dézoomer directement sur la carte. La liste des résultats s'actualise alors automatiquement. Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le produit de votre choix pour accéder à la fiche détaillée et effectuer votre demande de réservation.

GeoCheval, la nouvelle plateforme indispensable à la préparation de vos randonnées

GeoCheval, nouvel outil pour la consultation des itinéraires de tourisme équestre en France, se présente sous la forme d'une carte interactive. Il s'inscrit dans la démarche SIG, Système d'Information Géographique, menée par la Fédération Française d'Équitation et le Comité National de Tourisme Équestre depuis 2014.



Il présente le tracé des itinéraires équestres français et les informations techniques qu'ils contiennent : durée du circuit, revêtement de la route, accessibilité aux cavaliers et attelages mais aussi la localisation des points d'intérêt touristiques et équestres. Consultable depuis un ordinateur, GeoCheval se glisse également dans votre poche pendant vos randonnées car le site s'adapte aux écrans des tablettes et smartphones.

Formation des cadres du tourisme équestre



Guide de Tourisme Equestre

Le diplôme fédéral de Guide de Tourisme Equestre sera relancé au cours du 1^{er} semestre 2018, avec des sessions nationales de préparation. Présenté sous la forme d'une sur-qualification, sur le même principe que les autres Brevets fédéraux d'encadrement, il sera accessible aux personnes titulaires d'un diplôme d'enseignant (BEES 1, BPJEPS-AE ou équivalent).

Formation continue

Une démarche nationale sera entreprise dès septembre 2017 pour permettre aux titulaires de l'ATE, dirigeants d'établissements en activité et disposant d'une expérience professionnelle avérée, de préparer le BPJEPS activités équestres dans des conditions adaptées avec un accompagnement fédéral.

Rencontres du tourisme équestre

Des rencontres du tourisme équestre auront lieu les 13 et 14 novembre prochains à Nîmes. Elles réuniront les professionnels et organisateurs d'activités de tourisme équestre, ainsi que les institutions en lien avec nos activités. Des tables rondes seront notamment organisées sur la formation des pratiquants et des professionnels, la conception et la promotion des produits de tourisme équestre, l'itinérance à cheval...

Réservez vos dates !



Label Centre de Tourisme Equestre

Afin de valoriser les structures proposant de la randonnée, le cahier des charges du Label CTE évoluera en 2018, prenant en compte les randonnées validées sur le carnet de randonnée électronique. Dans un premier temps, le nombre de journées pourrait être fixé à 50 et pondéré avec le critère existant relatif au nombre de licences.

Profitez de la période estivale pour valider les randonnées effectuées dans votre établissement

Le carnet de randonnée électronique

Simple d'utilisation, il permet de valider les jours de randonnée effectués. Chaque cavalier a accès au détail de ses randonnées dans son espace personnel, la Page Cavalier FFE. Pour les centres de tourisme équestre qui souhaitent devenir centre agréé pour la formation ATE, des équivalents licences et engagements en compétition ont été mis en place, en fonction du nombre de journées de randonnée organisées. Le carnet de randonnée électronique vous permet tout simplement de garder une trace de toutes vos randonnées.

Tous les encadrants - accompagnateur, guide ou enseignant – disposant d'un code examinateur peuvent valider les jours de randonnée sur ce carnet. Pour obtenir un code examinateur, le formulaire de demande est disponible sur www.ffe.com, Rubrique Enseignant.



Le Brevet de randonneur de Bronze



Cet examen, adapté aux enfants comme aux adultes, permet de valider des compétences propres à la randonnée et apporte des connaissances générales sur le cheval, le matériel, l'orientation, des notions en maréchalerie et secourisme équin et la conduite de sa monture aux trois allures en extérieur.

Le Brevet de Randonneur de Bronze équivaut au Galop® 2 de Pleine Nature assorti de 4 journées de randonnée validées sur le carnet de randonnée électronique. Ainsi, pour les titulaires du Galop® 2 de Pleine Nature, la saisie de 4 journées de randonnée sur leur carnet électronique entraîne automatiquement la validation du Brevet de Randonneur de Bronze. Réciproquement, pour les titulaires d'un carnet de randonnée électronique comportant 4 jours de randonnée minimum, la validation du Galop® 2 de Pleine Nature entraîne automatiquement la validation du Brevet de Randonneur de Bronze.

La validation du Brevet de Randonneur de Bronze est similaire à celle des Galops®.